



SECTION



HAUTE-SAÔNE

Remue-méninges

brainstorming

Au cours du remue-méninges, vous êtes censé-e-s écrire tout ce qui vous vient à l'esprit sans vous demander si les idées ont du sens ou non.

Compte Rendu du Comité Technique Local n°5/2022

Fan de cyclisme, de communication et de performance, M.Trutet veut que la Haute-Saône fasse la course en tête !

→ Intégration de la trésorerie de Port-sur-Saône au Service de Gestion Comptable de Gray au 1^{er} janvier 2023

« L'absorption » de la trésorerie de Port-Sur-Saône par le SGC de Gray au 1^{er} janvier 2023 nous est présentée. Nous semblons arrivés à l'architecture définitive du NRP.

Des données chiffrées telles que le nombre de mandats et titres ont été mises à notre disposition.

FO DGFIP dénonce l'absence de données relatives au recouvrement. Cependant, il nous est affirmé que les taux de recouvrement arrêtés au 31 août sont excellents comme les délais de paiement.

Pas d'inquiétudes à avoir, tout va bien se passer ... !

Le SGC de Gray comptera, au 1^{er} janvier 2023, 775 budgets. FO DGFIP s'interroge sur le classement de nos SGC départementaux par rapport au niveau national. Peut-on se féliciter de disposer des 2 plus gros SGC de France ?? Les applications informatiques atteignent leurs limites de fonctionnement mais il nous est affirmé que des évolutions techniques permettront cette gestion colossale.

À ce jour, et sous réserve de l'exercice emplois, les emplois transférés au SGC de Gray sont répartis comme suit :
-1 A+ / 5 B / 3 C

L'apprentie poursuivra son contrat au sein du SGC de Vesoul

L'emploi de CDL sera défini lors du prochain CTL emploi. Suite à notre question, la direction affirme que *ce flou est volontaire* signe que rien n'est arrêté sur le périmètre et grade de cette fonction.

Une seule personne devrait suivre la mission sur Gray. FO DGFIP dénonce les effets néfastes du NRP à savoir la perte importante de sachants qui, pour des raisons géographiques ou personnelles, ne suivent pas les missions. La masse de travail transférée sans effectif correspondant nous inquiète comme lors de chaque restructuration.

De plus, le SGC de Gray va connaître d'ici 2024, une vague importante de départs en retraite. Comme nos collègues graylois, nous craignons des difficultés importantes pour les mois à venir.

Pour FO DGFIP, le travail exercé en SGC perd de l'intérêt. Ces structures gargantuesques doivent faire face à une industrialisation des tâches et une spécialisation à outrance. Les nouveaux arrivants n'ont plus les moyens de comprendre la finalité de leurs tâches.

Le SGC conservera son implantation actuelle avec les nouvelles missions de Port-sur-Saône.

FO DGFIP a voté contre la fermeture de la trésorerie de Port-sur-Saône.

→ Conditions de réinstallation des agents du Pôle d'Évaluation des Locaux professionnels (PELP) à Lure au 01/12/2022

Jusqu'à présent, pour des raisons RH, les agents du PELP étaient maintenus place du 11^e chasseurs à Vesoul. À partir du 1^{er} décembre 2022, ils auront vocation à rejoindre le Service Départemental des Impôts Fonciers situé à Lure (SDIF).

Cette réinstallation cache en réalité une restructuration.

Au niveau des emplois, seule une personne sera affectée physiquement sur Lure tandis que la deuxième continuera à travailler depuis Vesoul jusqu'à son départ en retraite en conservant ses missions actuelles.

Pour FO DGFIP, les conditions d'accueil détaillées dans les documents ne sont pas satisfaisantes. Malgré des ouvrants neufs et des peintures fraîches, la configuration des locaux ne permet pas un travail harmonisé, ni une intégration efficace des futurs nouveaux agents promis, ni une transmission de savoir.

FO DGFIP demande que l'implantation du SDIF soit revue à l'issue des travaux sur le site de Lure.

Les archives du PELP seront déménagées au fil de l'eau et intégralement lors de la fin des travaux de désamiantage opérés sur Lure.

Pour FO DGFIP, une attention particulière doit être portée sur ce service, compte tenu des évolutions suivantes :

- Transfert de la taxe d'urbanisme sans personnel qualifié sur le sujet
- Départ en retraite de deux géomètres
- Arrivée de l'application SURF en remplacement de LASCOT

Le TAGERFIP du SDIF ne correspond pas à la situation de ce service. Des difficultés importantes se profilent. La direction nous garantit d'y affecter du personnel.

FO DGFIP a voté contre ce point .

→ Résultat de l'exercice « Remue méninges »

Le président nous a rappelé le cadre général de cet exercice participatif. La tenue de réunions a concerné 215 participants. Une BALF dédiée a été mise en place. Seules **six** contributions écrites ont été reçues.

Pour FO DGFIP, cette démarche reste une mascarade. Après avoir restructuré le réseau de manière drastique, il est demandé aux agents de participer à l'amélioration de leur quotidien et de soumettre des idées !

Nous constatons que la synthèse départementale s'avère plus proche du terrain. L'accompagnement humain, la valorisation de la mission accueil ou encore les perspectives de carrière en interne sont évoqués.

La synthèse interrégionale comporte quant à elle des notions différentes comme la supra-départementalisation de la formation professionnelle ou encore un accueil exclusivement sur RDV.

Le compte rendu national est diffusé sur Ulysse. Il est le reflet d'idées de cadres supérieurs qui remuent leurs méninges à la recherche de nouvelles destructions

→ Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) /Programme Annuel de Prévention (PAP)

FO DGFIP a participé au groupe de travail relatif au DUERP. La direction nous présente le PAP 2021-2022 qui comporte 22 lignes de risques identifiés dont les risques psychosociaux.

FO DGFIP dénonce l'inaction systématique des collectivités locales suite aux demandes légitimes formulées par les agents (miroir à la sortie du PCU par exemple).

FO DGFIP constate les défaillances permanentes du marché de nettoyage. Ce marché est obligatoirement géré par l'UGAP. De fait, les problématiques sont compliquées à résoudre malgré les interventions de la direction. Conscients de ces difficultés mais non satisfaits, nous réclamons une véritable propreté de nos locaux.

FO DGFIP fait ressortir qu'un sentiment général d'insécurité d'emploi et de travail a fait l'objet de nombreuses remarques. Nul doute que les restructurations massives y sont pour beaucoup.

FO DGFIP a voté pour la présentation du PAP. Nos observations ont été prises en compte lors du groupe de travail.

→ Présentation du rapport d'activité 2021

Présenté chaque année de manière tardive, ce document sera mis en ligne sur Ulysse local. Il retrace les résultats de l'année 2021. Néanmoins, c'est M.Trutet, directeur départemental, en place au moment de l'élaboration de ce document qui en fait la préface. FO DGFIP demande donc si M.Trutet s'est rendu dans l'ensemble des services du département. Nous dénonçons le fait qu'il soit passé un peu vite auprès des équipes en occultant ainsi, des échanges avec les agents.

L'année 2021 est une année de changement dans de nombreux domaines. Pour FO DGFIP, ces mutations sont négatives tant pour les agents que pour les contribuables et ont mobilisé fortement toutes les équipes.

La direction se félicite de taux satisfaisants tant sur le recouvrement des impôts particuliers / professionnels que sur les thèmes gestion publique. La direction s'efforce chaque année de prouver que les restructurations n'impactent pas la qualité de nos travaux.

Quelques bémols sont cependant soulignés : le délai moyen de publication est, quant à lui, passé de 31,3 jours en 2020 à

119 jours. Pour la direction, cette hausse est liée à des opérations de remembrement importantes.

Les enjeux 2022 sont ciblés : harmonisation des procédures, refonte de la formation professionnelle, référentiel M57, élections professionnelles, transfert de la taxe d'urbanisme notamment.

→ **Présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale 2021 (TBVS)**

La direction nous présente le contenu du TBVS dans un contexte inédit pour 2021:

- Fusion des SIP/SIE de Lure / Luxeuil-Les-Bains
- Fermetures des trésoreries de Gray, Gy, Marnay, Rioz / Création du SGC de Gray
- Fermetures des trésoreries de Luxeuil-Les-Bains, Champagny, Jussey, Saint-Loup-Sur-Semouse, Lure / Création du SGC de Luxeuil-Les-Bains
- Fermetures de la trésorerie de Vesoul et de la paierie départementale / Création SGC Vesoul
- Mise en place de 8 Conseillers aux Décideurs Locaux
- Fermeture des SPF Vesoul 1, Vesoul 2 et Lure / Création du SPFE départemental
- Spécialisation de la trésorerie d'Héricourt

Il est donc évident que ces changements ont eu un impact sur le bien être et la santé des agents !

FO DGFIP déplore l'absence de pertinence de certaines données comparées avec l'année 2020, particulière en raison du contexte sanitaire. Ainsi, le nombre de jours sur CET (soit 1676) est en augmentation de 43 %. Celui-ci ne peut être analysé correctement en raison des jours non pris suite au COVID. D'autres données nous interpellent comme le volume d'horaire écrêté (1847). Ces écrêtements ciblés sur certaines structures doivent poser questions. Nous avons demandé à la direction de les analyser.

Nous remarquons que le nombre de recours devant l'autorité hiérarchique n'évolue pas ce qui peut être révélateur du manque d'intérêt de la notation pour les agents selon la direction.

Le SPFE départemental a des indicateurs fortement dégradés. La direction est vigilante !

Elle devrait l'être sur la situation de chaque site !

Un médecin de prévention et une infirmière seront affectés à notre département dans les prochaines semaines. Nous suivrons de près leur installation.

Enfin une bonne nouvelle dans ce contexte morose

→ **Bilan 2021 du Télétravail**

La direction nous a présenté les statistiques nationales et départementales sur le télétravail. De 25,5 % sur le 1^{er} trimestre 2021, les chiffres de télétravailleurs sont passés à 39,9 % en décembre 2021. Il est rappelé que la Direction Générale examine ces chiffres avec attention. Le dispositif pérenne de télétravail a connu une augmentation.

Sept aménagements des postes de travail ont été réalisés pour raisons médicales.

FO DGFIP a alerté la direction sur les refus liés aux demandes de télétravail. Plusieurs agents ont fait face à un refus oral de leur supérieur hiérarchique. Ils n'ont pas matérialisé leurs demandes dans l'applicatif afin d'éviter d'éventuelles situations conflictuelles. De fait, les chiffres ne reflètent pas la réalité du terrain, **0 refus officiel**. Nous demandons à la direction de se rapprocher des chefs de services afin de rappeler la réglementation en la matière.

Questions diverses :

→ FO DGFIP demande des éclaircissements sur la campagne de recrutement de contractuels. La communication sur cette campagne a été inédite. Tous les canaux médiatiques possibles ont été utilisés et des bandeaux publicitaires ont été apposés sur les différents sites. Ainsi, plus de 400 candidatures ont été reçues. Les entretiens se sont déroulés à partir de mi-juillet. Bien avant la date limite pour cause de congés des équipes de direction, les profils intéressants ont été sélectionnés. FO DGFIP remarque un manque d'équité sur le traitement des demandes

Pour information, des entretiens se déroulent ce jeudi 6 octobre pour l'emploi contractuel B du SDIF.

FO DGFIP demande que la direction mette en place des moyens afin de promouvoir également le recrutement par concours.

Le directeur départemental a participé à un forum sur l'attractivité. Bon communicant, nous espérons qu'il saura mettre notre département en avant au niveau de notre administration centrale afin d'obtenir des moyens supplémentaires légitimes.

→ FO DGFIP demande un état des lieux de la catégorie A. Actuellement, un léger sur-effectif est constaté. Compte tenu

des départs en retraite et de la non attractivité de la Haute-Saône, le département est ouvert aux inspecteurs stagiaires. La direction nous précise que nous aurons des affectations en nombre satisfaisant... À suivre...

→ FO DGFIP souhaite connaître la date de publication des affectations locales des contrôleurs stagiaires. Ceux-ci pourront saisir leurs vœux dans Aloa du 10 au 24 octobre 2022. Leurs affectations seront connues début novembre.

→ FO DGFIP alerte la direction sur les températures extrêmement basses (14-15 degrés) constatées dans nos locaux dernièrement. Conscients des nécessités économiques, la température maximale de 19 degrés risque d'être difficile à supporter. La direction précise que la gestion du chauffage est pilotée par la Préfecture.

FO DGFIP fait remarquer que des départements limitrophes ont commandé des vestes polaires pour les agents. La sobriété énergétique fera-t-elle émerger une uniformisation vestimentaire ?!

→ FO DGFIP sollicite un point d'étape sur les dépenses effectuées dans le cadre du fonds relatif à l'amélioration des conditions de vie au travail. Les derniers abris à vélos ont été reçus fin septembre.

Concernant le site de Gray, les fournitures ont été réceptionnées. La salle de convivialité située au 3^e étage sera effectivement installée dès que possible. À surveiller...

→ FO DGFIP dénonce le fonctionnement difficile entre les structures principales et leurs antennes. La communication entre ces services n'est pas fluide et les procédures ne sont pas harmonisées. De fait, des tensions peuvent exister. FO DGFIP demande si ces équipes peuvent être réunies plus souvent afin de créer de véritables synergies. Selon la direction, ces problèmes relèvent de l'organisation interne des structures. Ces difficultés ont d'ailleurs été évoquées lors des réunions avec les chefs de services.

→ FO DGFIP interroge la direction sur la formation professionnelle. Un nouvel applicatif [SEM@FOR](#) va être mis en place afin que chaque agent s'inscrive lui-même aux formations souhaitées. Des e-formations vont être proposées pour la maîtrise de cet outil.

Certaines formations thématiques (secteur recettes au SPL par exemple) sont réclamées et non satisfaites. La direction se rapprochera des différentes structures afin de recenser les besoins du terrain.

→ FO DGFIP demande des précisions quant à la mise en place de MOUV'RH. Cet applicatif est voué à remplacer SIRHIUS VOEUX, TAMPICO notamment pour les campagnes de mutations.

Dès la campagne nationale de décembre 2022 / janvier 2023, chaque agent saisira ses vœux dans cette application.

→ FO DGFIP demande ses intentions à la direction sur les SFACT. Aucun projet de SFACT n'est à l'ordre du jour !
Restons sur nos gardes !

Nous demandons à connaître exactement le nombre d'agents côté ordonnateur présent au SFACT de Vesoul. Cette structure semble fragilisée par des départs mais aucun chiffre précis n'a pu nous être donné !

Comme vous avez pu le constater, ce compte rendu est particulièrement dense. Les instances sont des lieux où vos questions et vos inquiétudes doivent être remontées. Un compte rendu édulcoré est diffusé par la direction sur Ulysse départemental . Il nous semble cependant important que vous connaissiez la véritable nature de nos débats et de nos interventions.

Vous défendre est notre priorité, n'hésitez pas à nous contacter !



Les élus : Julie BOILEAU, Vincent RALIOT, Marie-Catherine LEGRAND / Expert : Pascal BAULLARD